



Emploi : la jeunesse en première ligne

L'apprentissage est l'une des voies d'insertion professionnelle pour les jeunes.

© Yann Cochet / Ville de Poitiers

Étudiants ou apprentis en fin de cursus, jeunes, qualifiés ou non, à la recherche d'un premier emploi... À bien des niveaux, la génération des 20-30 ans est fortement touchée par la crise sanitaire. **Sur le territoire, des dispositifs d'aide et d'accompagnement existent – et ont fait leur preuve depuis plusieurs années – pour favoriser l'insertion professionnelle, la création d'activité et donner des perspectives, malgré cette période difficile.**

Créer son entreprise ou trouver un emploi salarié : quand on débute, a fortiori en période de crise sanitaire, l'insertion professionnelle n'est pas forcément un parcours aisé.

Accompagnement à la création

Inventer son emploi en créant « sa boîte », être son propre patron : l'entrepreneuriat peut séduire. Mais les démarches administratives à envisager, l'aspect financier et les banques à convaincre... peuvent faire peur et court-circuiter de belles initiatives. À côté des acteurs que sont la Technopole Grand Poitiers ou Cobalt, il existe des structures d'accompagnement dont les jeunes peuvent pousser

la porte. Des structures qui travaillent en réseau et peuvent, à chaque étape du projet de création, aider le jeune entrepreneur à trouver des solutions : formaliser le projet avec le Capée, obtenir des micro-crédits avec l'ADIE, trouver ses premiers clients avec l'Agence pour l'égalité entrepreneuriale...

Appui à l'orientation

Mais à 20 ou 30 ans, on ne veut pas forcément se lancer dans la création d'entreprise. Pour les jeunes en recherche d'un emploi ou ceux, plus éloignés du marché du travail, qui ont besoin d'un appui pour définir leur projet d'orientation et d'insertion professionnelle, plusieurs acteurs

maillent le terrain. La Mission locale d'insertion (MLI) qui, pour être au plus près des jeunes, assure des permanences dans les maisons de quartiers ; l'ADSEA qui propose des chantiers éducatifs, pour mettre le pied à l'étrier des jeunes des quartiers notamment, mis en situation professionnelle.

Tous ces dispositifs et structures ont pour objectif de promouvoir l'emploi des jeunes - de tous les jeunes, sans diplôme, sans réseau... -, en ne laissant personne sur le bord de la route. Une préoccupation forte, également, de l'équipe municipale. Retrouvez, au fil de ces pages, les témoignages, riches d'expériences, d'une jeunesse motivée et inventive.

TÉMOIGNAGES

« Ça m'a donné confiance pour me lancer »

Ingénieure de formation, Anita Faucher a poussé la porte de l'ADIE de Poitiers en 2019 avec l'idée de changer de vie. À 31 ans, elle gère aujourd'hui La cabane nomade, son entreprise d'accompagnement au bien-être à partir de yoga, massages..., selon des savoirs et techniques acquis au cours de huit mois en Asie du Sud-Est. « Mon projet a été bien accueilli et j'ai pu profiter du crédit, à un taux très bas. La formation passe en revue les aspects administratifs et financiers, ça m'a donné confiance pour me lancer, car je n'avais aucun exemple dans

© Yann Gachet / Ville de Poitiers

mon entourage personnel. » Après un bon démarrage en octobre 2019, la jeune créatrice essaie d'adapter son activité au contexte sanitaire. « L'ADIE ne nous laisse pas tomber, nous restons toujours en contact, c'est rassurant », avoue-t-elle.

Judith Collon, 24 ans, photographe équestre et gérante de Judith's Art depuis quatre ans, fait le même constat : « En plus de m'avoir mise concrètement sur les rails, l'ADIE continue de m'apporter un soutien moral dans la durée. »

L'ADIE met le créateur en selle

L'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) donne une chance à des personnes de tout âge qui ont un projet abouti de création d'entreprise mais peinent à obtenir un crédit auprès des banques. « Nous voulons lutter contre ce gâchis de talents », résume Isham Bouarfa, directeur territorial Vienne, Charente-Maritime et Deux-Sèvres. Grâce à l'ADIE, l'entrepreneur bénéficie d'un micro crédit, mais aussi de la formation « Je deviens entrepreneur », gratuite et d'une durée de trois semaines, dispensée par des bénévoles retraités spécialisés dans la gestion d'entreprise.

« Et ça marche, nous constatons un tiers d'échecs après trois ans, ce qui correspond aux chiffres classiques de l'entrepreneuriat. Et même en cas d'échec, l'expérience est très formatrice », ajoute Isham Bouarfa.

09 69 32 81 10/adie.org

« L'entrepreneuriat, c'est être plus libre »

Après un BTS de design graphique obtenu en juillet dernier, François Blaudeau, 25 ans, a créé en septembre son entreprise de graphisme & webdesign, nommée Fanch, proposant des prestations de communication visuelle. Un projet qu'il a mis au point pendant ses études en alternance. « Au moment de me lancer, j'ai essentiellement rencontré des difficultés sur la partie administrative : quelles démarches entreprendre pour exercer légalement ? Quel statut adopter ? Et l'URSSAF ? Et la TVA ?... Le Capée, que j'ai connu par bouche-à-oreille, a répondu à toutes mes questions et m'a apporté un conseil technique sur les statuts de l'entreprise, les exonérations auxquelles je pouvais prétendre... Le conseiller m'a également aidé à remplir des formulaires complexes. Ce fut un vrai gain de temps. » Et le choix de l'entrepreneuriat ? « On y est plus libre. Je préfère être inquiet de ne pas avoir de client que de travailler pour quelqu'un dont je ne porterais pas les valeurs. »

Capée : un accompagnement à tous les stades

Toute personne ayant la volonté d'entreprendre peut être accompagnée par les conseillers de l'association. « Notre rôle est d'épauler le porteur dans la construction du projet, de l'idée à l'immatriculation, et de détecter les besoins à tous les stades du projet », résume Rassoul Gueye, conseiller en création/reprise au sein du Capée. Objectif : amener le porteur à vérifier la faisabilité de son projet à travers étude de

marché, travail sur la politique tarifaire, prévisionnel financier... Mise en réseau et orientation vers les financeurs potentiels et partenaires complètent l'accompagnement. « Nous sommes dans une posture d'accompagnement et non de coaching : c'est le porteur de projet qui décide et mobilise sa créativité pour contourner les obstacles. »

05 49 01 80 82 / accueil@capee.fr

© Yann Gachet / Ville de Poitiers



« J'espère que mon expérience pourra servir d'exemple »

Karamba Diaby a créé en janvier son auto-entreprise de nettoyage, Bod-services. Après « plein de petits boulots et d'intérim », il savoure désormais la motivation de « travailler à son compte et d'être son propre patron ». En recherche d'emploi, c'est en échangeant avec l'animateur territorial de l'Agence pour l'égalité entrepreneuriale (APEE) qu'il a décidé de se lancer. « J'avais déjà pensé à entreprendre mais les démarches administratives, la difficulté à trouver les premiers clients... me freinaient.

Aujourd'hui, j'ai un vrai accompagnement. On m'a mis en binôme avec un auto-entrepreneur qui travaille sur le même secteur d'activité et m'a fait bénéficier de son expérience et de ses conseils. Et surtout, l'APEE m'a mis directement en relation avec Ekidom, pour qui j'ai déjà fait quelques travaux de nettoyage : c'est une vraie chance ! J'espère que mon expérience pourra servir d'exemple et montrer que, bien que l'on soit issu des quartiers, de minorités, on peut créer et se développer ! »



© Yann Cochet / Ville de Poitiers

Agence pour l'égalité entrepreneuriale pour les auto-entrepreneurs

L'association porte un dispositif innovant, une Entreprise d'insertion par le travail indépendant (EITI). Un soutien aux auto-entrepreneurs à travers l'achat responsable et l'accès à des marchés publics et privés d'importance, doublé d'un accompagnement socio-professionnel.

09 81 37 46 46
contact@apee-na.org

INTERVIEW



© Yann Cochet / Ville de Poitiers

Bastien Bernela, conseiller municipal délégué au Développement économique, à la coopération territoriale et à la commande publique responsable



Aloïs Gaborit, conseiller municipal délégué à l'Emploi et à l'innovation

PM : En quoi Poitiers et Grand Poitiers sont-elles actrices de l'emploi des jeunes ?

A.G. : Les rôles de Poitiers et Grand Poitiers sont multiples. Il s'agit tout d'abord de travailler de concert avec les acteurs locaux pour créer des emplois sur le territoire qui seront autant d'opportunités pour les jeunes de trouver un emploi. Il s'agit aussi d'inciter, autant que possible, les employeurs à flécher ces emplois vers de l'emploi local, de les accompagner dans le recrutement. Dans tous les cas, nous devons être des facilitateurs. À Poitiers, nous avons la chance d'avoir des acteurs de l'emploi et de la création d'entreprises dotés d'une grande expertise et d'un maillage important sur le territoire. Nous allons continuer de les soutenir, notamment dans leur envie d'aller vers les publics éloignés de l'emploi.

B.B. : Le développement économique, l'emploi, l'insertion et la vie étudiante sont des compétences de Grand Poitiers. Pour autant, Poitiers a un rôle moteur car beaucoup de jeunes vivent ici et les quartiers Politiques de la ville, où sont déployés de nombreux dispositifs en faveur de l'emploi des jeunes, se trouvent à Poitiers.

Le rôle des deux collectivités s'apparente à celui de chef d'orchestre, pour que chaque acteur ait connaissance de l'action de ses homologues. Ceci permettra de mettre en œuvre de nouvelles initiatives à l'image des Flash job qui réunissent de nombreux partenaires (Crous, Pôle emploi,

Une coopérative pour les jeunes

À l'initiative d'habitantes des Trois-Cités, toutes mamans du quartier inquiètes pour l'avenir de leurs jeunes, le projet de Coopérative jeunesse de services est né à l'été 2018.

Un partenariat s'est rapidement mis en place entre le centre socio-culturel des Trois-Cités, l'ADSEA (Association départementale pour la sauvegarde de l'enfant à l'adulte) et la Mission locale d'insertion afin de créer la coopérative.

Le principe ? Les jeunes deviennent coopérateurs et gèrent eux-mêmes leur entreprise. Organisation interne, démarchage, missions de travail (services, ménages, distribution de prospectus) et communication : ils apprennent à manier les codes de l'entreprise et gagnent de l'argent.

« L'esprit coopératif, c'est faire partie d'un groupe, être solidaires, et même partager les revenus entre jeunes qui réalisent la mission et ceux qui ont des fonctions support dans l'entreprise », précise Fabienne Dupuy, l'éducatrice de l'ADSEA.

« On apprend plein de choses sur le monde de l'entreprise »

Bafodé, 16 ans, est élève au lycée Victor-Hugo. Il fait partie des premiers jeunes qui ont intégré la coopérative. L'un des premiers chantiers concrets a été de trouver un nom. « La Boîte à Jobs » va lancer ses premières missions pendant les vacances d'avril.

« Je n'ai jamais travaillé. J'ai envie d'essayer. J'aimerais bien pouvoir trouver des missions dans l'animation ou dans le sport ! Dans ce projet, on apprend plein de choses sur le monde de l'entreprise. On fait des petites formations, par exemple pour savoir faire son CV ou réfléchir sur nos talents. Faire partie de la Coopérative jeunesse nous donne des responsabilités et cela pourra nous servir plus tard. »



© Claire Marquis

Ville de Poitiers, Grand Poitiers...) pour proposer aux étudiants et à tous les jeunes de la ville des emplois de toutes sortes. Pour l'édition des « Summer job », 1700 offres d'emploi étaient proposées. Travailler davantage ensemble permettra également de garantir une continuité des parcours.

PM : La Ville et Grand Poitiers ont aussi un rôle en tant qu'employeuses ?

A.G. : Effectivement. Et là encore, il est question « d'aller vers ». Les postes qui sont régulièrement proposés par la Ville et Grand Poitiers étaient jusqu'à aujourd'hui assez peu connus. Nous travaillons, notamment grâce à une communication mieux adaptée, à faire connaître ces emplois et à inciter les jeunes à candidater. L'idée est à la fois de faire découvrir les nombreux métiers que Poitiers et Grand Poitiers proposent mais aussi d'expliquer comment on peut y postuler. Pour les jeunes encore en formation, la Ville et Grand Poitiers

s'engagent à prendre plus d'apprentis et plus de stagiaires, ce qui a déjà été le cas cette année où les besoins étaient d'autant plus forts du fait de la crise sanitaire. Dans la prochaine convention qui nous lie avec l'Université de Poitiers, nous prendrons un engagement chiffré, ce qui n'était pas le cas dans la précédente convention.

B.B. : En plus du rôle d'employeur, la commande publique constitue un levier important pour favoriser l'emploi local en général et celui des jeunes en particulier. 110 millions d'euros sont injectés chaque année par la Ville, Grand Poitiers et le CCAS. En favorisant au maximum les retombées locales, nous agissons sur l'emploi et l'insertion. Les clauses d'insertion dans les marchés publics sont un autre dispositif dont les jeunes sont fortement bénéficiaires. Et puis, en créant plus de petits lots dans nos marchés publics, nous permettrons aux entreprises plus petites et locales de se positionner et de travailler avec nous.

Flash job 100 % numérique

Impossible d'organiser les traditionnels forums sur les jobs étudiants et emplois saisonniers, Covid oblige. Pour continuer à proposer des offres d'emploi aux étudiants, dont la précarité augmente avec la crise, mais aussi à tous les jeunes à la recherche d'un emploi, le Crous, en partenariat avec Grand Poitiers, le CRIJ-NA, Pôle emploi, la mission locale du Poitou et l'association NQT, adapte ses formats. Un « Summer job » s'est déroulé en digital, sur le compte Youtube du Crous en mars, avec plus de 1 700 offres d'emploi proposées. Les étudiants peuvent poser leurs questions en live et postuler dès le lendemain. Rappelons qu'en septembre 2020, le « Welcome job » s'était déjà tenu en version 100 % numérique.



La MLI pour trouver sa voie

Pour accompagner les jeunes de 16 à 25 ans, la Mission locale d'insertion accueille au quotidien celles et ceux qui ont un projet ou non pour bâtir avec eux un parcours d'accès à l'emploi.

Elle est aujourd'hui bien connue des jeunes. La Mission locale d'insertion (MLI) du Poitou accueille chaque année 4 000 jeunes de 16 à 25 ans dont 2 000 nouveaux. « Un jeune sur 2 qui pousse la porte de la MLI le fait grâce au bouche-à-oreille. Preuve que notre action sur le terrain et de proximité porte ses fruits », explique Pierre Dugontier, le directeur. La proximité, il en a fait sa marque de fabrique depuis son arrivée il y a bientôt 10 ans. Désormais, dans les 5 quartiers Politique de la ville de Poitiers (Bel Air, Saint-Éloi, Beaulieu, Couronneries, Trois Cités), des permanences et ateliers sont organisés chaque semaine dans les Maisons de quartier, au sein des espaces numériques la plupart du temps. Pour celles et ceux qui ont déjà un projet en tête et une formation en poche, il s'agit d'un accompagnement pour faire son CV ou sa lettre de motivation, d'une aide à la recherche d'emploi. Pour les autres, c'est une première prise de contact. « Pour certains jeunes, l'important est avant tout de lever certains freins sociaux pour ensuite se plonger dans le projet professionnel », poursuit Pierre Dugontier. « Quand on ne sait pas où on va dormir le soir ou comment on va manger,

on n'est pas dans de bonnes dispositions psychologiques et physiques pour être en recherche d'emploi actif. Dès que la sécurisation sociale est assurée, les enjeux professionnels sont traités très vite. »

Co-construction des parcours

Ateliers, formations, Garantie jeunes, orientation vers l'ADIE pour la création d'entreprise... les outils mobilisables sont nombreux et permettent de co-construire un parcours, de mobiliser toutes les opportunités. « Parmi les jeunes que nous accueillons, beaucoup ont été en échec éducatif car orientés vers une filière qui ne leur convenait pas. Les décrocheurs comme on dit. Dans notre offre « accompagnement au choix professionnel », la première partie du travail consiste à barrer tout ce que le jeune ne veut pas faire. Puis on retient trois pistes de filières et on envisage ensemble, en fonction des compétences, le parcours à mettre en place. La co-construction est la clé de la réussite. »

mli-poitiers.asso.fr

Des jeunes sont intervenus lors des opérations de médiation autour des budgets participatifs.



© Yann Carlier / Ville de Poitiers

Des chantiers éducatifs pour mettre le pied à l'étrier

Pas toujours simple de pousser les portes des institutions. Pour aller vers les jeunes les plus éloignés de l'emploi, les éducateurs de rue de l'ADSEA sont au quotidien sur le terrain à la rencontre des jeunes en rupture. « Au début, nous sommes juste là, à faire connaissance, à aider pour des questions d'ordre administratif », explique Emmanuel Delestre, le directeur. « Et, au fil du temps, une fois la confiance établie, la question de l'emploi est évoquée. Les chantiers éducatifs sont alors un outil de remobilisation pour celles et ceux qui, malgré les opérations de prévention dans les écoles, les maisons de quartier... stagnent ou décrochent. » Les chantiers éducatifs sont de

petites missions rémunérées (manutention, peinture, travaux dans les espaces verts... auprès de collectivités territoriales, des bailleurs sociaux ou encore de Vitalis) pour lesquelles le jeune est accompagné par son éducateur, qui lui aussi travaille. « Le jeune est confronté à sa première expérience professionnelle, il doit se lever à nouveau le matin, respecter les consignes et les autres », précise Vincent Morisset, responsable des chantiers éducatifs. « C'est une première étape avant d'intégrer le schéma classique d'insertion. Souvent, le reste suit : hébergement, mobilité, santé... » Chaque année, 2 000 heures de chantiers éducatifs bénéficient à une cinquantaine de jeunes.